

N°80 / NOVEMBRE 2009 / JOURNAL D'INFORMATION

C.P. 1378 - 1001 Lausanne

EDITORIAL

Promesses à concrétiser

En 2007, la Confédération a adopté une loi pour le soutien aux énergies renouvelables : c'est le coup d'envoi en Suisse du rachat à prix coûtant du courant renouvelable. Ce dispositif doit permettre, d'une part, de développer des renouvelables et, d'autre part, de commencer à se passer des énergies les plus polluantes, et en particulier du nucléaire. S'agissant des énergies renouvelables, le système a tenu ses promesses. Il est même débordé, car les projets soutenus dépassent largement les prévisions (4,6 TWh/an) et il y a une file d'attente (0,9TWh/an). Il faut maintenant obtenir l'autre moitié de la promesse, à savoir le renoncement progressif aux énergies les plus polluantes. Interrogés sur l'avenir de Mühleberg (2,9 TWh/ an), les Vaudoises et les Vaudois ont l'occasion de donner une impulsion importante. S'ils refusent l'octroi d'une autorisation d'exploiter illimitée à Mühleberg le 29 novembre 2009, le signe sera très clair : le peuple veut les renouvelables, et il les veut en remplacement des formes d'énergie les plus polluantes.

Dans cette perspective, il faut aussi espérer que les Neuchâtelois soutiennent la nouvelle loi sur l'énergie, car le remplacement des énergies polluantes par les énergies renouvelables ne sera possible que si l'on limite le gaspillage. Et, sur ce point, la nouvelle loi neuchâteloise est exemplaire.

> Roger Nordmann, conseiller national PS Vaud



Mühleberg ne sauvera pas le climat

« La centrale de Mühleberg n'émet pas de CO² ». C'est ce qu'affirme l'industrie nucléaire pour convaincre les Vaudois de voter oui à la prolongation illimitée de la centrale. L'argument peut être porteur au premier abord, mais il ne tient tout simplement pas la route. L'uranium provient de mines dont les engins, les véhicules, les excavatrices, le séchage du minerai et de l'uranate consomment des fleuves de diesel et de l'électricité produite par des centrales ... à charbon.

Prolonger l'activité de Muhleberg, c'est continuer à importer de l'uranium provenant de mines distantes, mais sales.

Enfin, le démantèlement de la centrale et le traitement pendant plusieurs dizaines de milliers d'années de ses déchets radioactifs alourdiront la facture CO2 de Muhleberg bien après que celle ci ait fourni son dernier kwh.

Mühleberg dérisoire face à la pénurie

La gestion de la demande d'énergie permet de maintenir le confort des usagers ou de maintenir la puissance pour l'industrie tout en réduisant fortement la quantité d'énergie nécessaire. (suite p.2)



Pour faire échouer les promoteurs du nucléaire le 29 novembre 2009

Engagez-vous et participez à la campagne! Votez et faites voter NON à Mühleberg dans le canton de Vaud! Votez et faites voter **OUI** à la loi sur l'énergie à Neuchâtel! Soutenez-nous aussi financièrement en versant votre contribution sur le

CCP 10-191 79-8 www.muhleberg-illimite-non.ch

Votations cantonales 29 novembre 2009 Vaud: NON à Mühleberg! Neuchâtel : OUI à la loi sur l'énergie !

Par exemple, les chauffages électriques très inefficaces avalent bêtement 140% de la production annuelle de Mühleberg. Eviter cette consommation par de l'isolation thermique, des chauffages aux pellets ou de bonnes pompes à chaleur permettra amplement de se passer de la plus ancienne centrale suisse.

Les installations de production de courant vert, dont la construction est planifiée pour ces prochaines années, atteignent aussi une fois et demie la production de Mühleberg. Sachant en plus qu'investir dans le renouvelable et l'efficacité crée au moins dix fois plus d'emplois que le nucléaire, sans déchets radioactifs supplémentaires, sans risques d'accidents, on comprend qu'il ne reste que les défenseurs salariés du nucléaire et ceux qui les croient pour défendre la prolongation illimitée de la vieille centrale de Mühleberg.

Aux Vaudoises et aux Vaudois d'indiquer clairement leur préférence dans l'urne!

PdF



Le 29 novembre 2009, les Neuchâtelois devront voter sur leur nouvelle loi sur l'énergie attaquée en référendum. Sortir du nucléaire vous encourage à voter et faire voter OUI à cette nouvelle loi

La majorité des bâtiments sont de véritables gouffres à mazout. Plus de 40 % de la consommation d'énergie en Suisse est due aux bâtiments. C'est donc le secteur où le potentiel d'économies est le plus grand. Actuellement, chaque année seuls 0,3% des

bâtiments sont rénovés énergétiquement. A ce rythme, il faudra 300 ans pour en faire le tour ! La révision de la loi donne un coup d'accélérateur à ces rénovations. Voici ses principales nouveautés :

- Les nouveaux bâtiments devront être équipés de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques.
- Les certificats énergétiques pour les bâtiments seront obligatoires et mis progressivement en place. Tant les locataires que les acheteurs potentiels pourront connaître la consommation d'énergie de chaque logement. Cela augmentera la transparence du marché immobilier.
- Les chauffages électriques auront 10 ans pour assainir leur système.
- Les bâtiments les plus voraces en énergie seront assainis, si cela est techniquement réalisable et économiquement supportable.





Le solaire à grande échelle

Beaucoup d'entre vous ont entendu parler du projet DESERTEC qui consiste à installer des centrales solaires dans le Sahara pour couvrir 15% des besoins électriques de l'Europe. Ce projet n'est pas un projet solaire classique puisqu'il prévoit des panneaux à concentration de chaleur.

L'héliothermodynamie ou solaire thermodynamique utilise plusieurs types de centrales:

1. Les centrales à tour

L'installation est composée d'héliostats (miroirs géants orientés vers le soleil) qui concentrent les rayons du soleil vers une tour où circule un fluide caloporteur (des sels fondus). Chauffé par

3. Les concentrateurs orientables

Le principe d'un concentrateur de Fresnel réside dans ses miroirs plans (plats) dits «réflecteurs compacts linéaires». Chacun de ces miroirs peut pivoter en suivant la course du soleil pour rediriger et concentrer en permanence les rayons solaires vers un tube absorbeur. Un fluide caloporteur est chauffé jusqu'à 500° en circulant dans ce tube horizontal. Cette énergie est transférée à un circuit d'eau, la vapeur alors produite actionne une turbine génératrice d'électricité.

Un exemple: Fresdemo à Tabernas en Espagne, www.spg-gmbh.com.

Le potentiel du solaire thermodynamique est gigantesque.

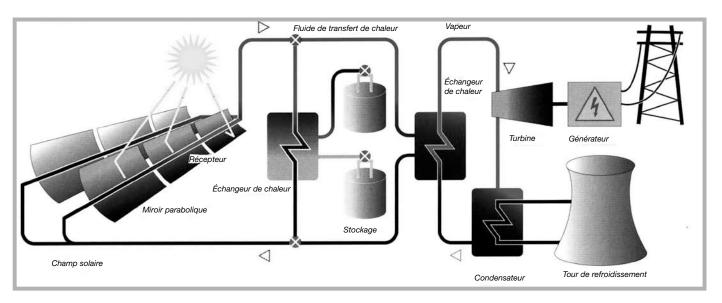


Schéma de fonctionnement d'une centrale solaire à capteurs cylindro-paraboliques

les rayons, celui-ci transfère son énergie à un circuit d'eau. La vapeur alors produite actionne une turbine, comme dans une centrale thermique ou nucléaire.

Un exemple: Sanlúcar la Mayor près de Séville en Espagne, www.abengoasolar.com

2. Les centrales à capteurs cylindroparaboliques

Ce sont des miroirs paraboliques de 12m de long et de 6m d'envergure fixés sur un axe permettant de suivre le soleil. Ces immenses réflecteurs solaires chauffent une huile synthétique circulant dans un tube. Cette huile est ainsi chauffée jusqu'à 400°. Elle permettra de chauffer de l'eau et de générer de la vapeur, permettant de faire tourner une turbine pour faire immédiatement de l'électricité.

Un exemple: Andasol en Espagne, www.solarmillennium.de

Une étude de l'«Institute of Technical Thermodynamics» du «German Aerospace Center» à Stuttgart montre qu'il est possible de produire 3'000'000 TWh/an alors que la consommation énergétique mondiale n'est que de 136'000 TWh/an (consommation électrique mondiale: 18'000 TWh/an). Pour produire l'entier de l'énergie dont nous avons besoin, il suffirait de couvrir 3% de la surface du Sahara. Cet institut a aussi constaté que 90% de la population mondiale se situe à au maximum 3000 km des centrales solaires. En utilisant la technique de transport de l'électricité par ligne à courant continu qui permet de minimiser les pertes en ligne, il est facile d'alimenter le monde entier avec cette technologie, il ne manque que la volonté.

Nucléaire et cancer

Des lecteurs nous demandent si le grand nombre de cancers dans le district de la Broye est dû à Mühleberg. A notre connaissance, il n'y a pas eu d'étude à cet égard, mais celle réalisée par l'Université de Mayence entre 2003 et 2007 pour le compte de l'Office fédéral allemand de protection radiologique (BfS) dans les régions proches de 21 réacteurs ou anciens réacteurs, a montré que la probabilité qu'un enfant soit atteint d'un cancer, en particulier d'une leucémie, augmente considérablement en fonction de la proximité avec une centrale nucléaire: le risque de cancer augmente de 60% lorsqu'un enfant grandit à moins de 5 km d'une centrale, et de 117% si on prend en compte uniquement les leucémies. L'excès de

cancers et de leucémies est détectable jusqu'à 50 km autour des installations nucléaires, l'effet cancérogène ne pouvant être associé à aucun autre agent qu'à la radioactivité diffusée, même lors d'un fonctionnement « normal », par les effluents gazeux et liquides des centrales nucléaires.

Il faut savoir que les seuils d'émissions radioactives à ne pas dépasser, n'ont pas été fixés pour limiter au maximum les risques sanitaires, mais pour permettre au nucléaire d'être une industrie « concurrentielle ».

CvS

Energie CH - Chronique bernoise

Les habitudes de consommation de chacun jouent un grand rôle en matière énergétique. Les dispositions légales aussi. Presque 50% de toute l'énergie consommée en Suisse, par exemple, sert à chauffer bâtiments et eau chaude sanitaire. Et les locataires, qui sont majoritaires en Suisse, peuvent difficilement améliorer la situation tout seuls. Il faut donc des incitations et des obligations légales pour que les propriétaires prennent des mesures.

1. Des succès au Parlement

Nous vous avons annoncé en février 2009 le vote de 100 millions de francs de subsides de la Confédération pour la rénovation énergétique des bâtiments (au lieu de 14 en 2008). Puis en juin 2009, la libération de quelques 100 millions supplémentaires dans le cadre des plans de stabilisation conjoncturelle et la décision d'exiger de meilleures performances pour les appareils électriques à partir de 2012.

2. Nous vous annoncions aussi le blocage du système de rachat du courant vert : des milliers de projets d'installations photovoltaïques sur des listes d'attente et des plafonds atteints pour l'éolien, le mini-hydraulique, la biomasse ...

Nous pouvons maintenant vous annoncer que ce dossier aussi est remis sur voie: grâce à une alliance possible entre les cantons détenteurs de barrages et les partisans convaincus des renouvelables et de l'efficacité énergétique que sont les Verts, les socialistes et quelques PDC et libéraux radicaux, on devrait trouver une majorité pour débloquer la situation. D'ici à l'été 2010 le Parlement devrait pouvoir doubler les montants disponibles pour le rachat du courant vert et d'ici 3 ans la totalité des projets sur liste d'attente pourront profiter du rachat du courant vert au prix coûtant. De nouveaux projets pourront être planifiés.

En outre, dès 2010 la Confédération accordera 200 millions annuels pendant 10 ans pour la rénovation énergétique des bâtiments.

3. La résistance est encore vive - allons voter!

Lentement la situation s'améliore. Pourquoi donc continuer à gaspiller des milliards en achetant pétrole, gaz ou uranium à l'étranger, alors que l'on pourrait les économiser en utilisant rationnellement l'énergie et en développant les renouvelables? Pourquoi ne pas investir en Suisse dans ces domaines en créant des milliers d'emplois?

Toutefois, la résistance des lobbies des énergies non-renouvelables s'active. À Neuchâtel, par exemple, la nouvelle loi sur l'énergie est attaquée par référendum. A Berne, les Forces motrices bernoises (FMB-BKW) essaient d'obtenir une autorisation d'exploiter illimitée pour leur centrale nucléaire vétuste et de plus en plus dangereuse de Mühleberg. Vous avez l'occasion d'appuyer la campagne www.muhleberg-illimite-non.ch en utilisant le by annexé et, si vous êtes Vaudois en votant et en faisant voter NON le 29 novembre 2009!

Agenda spécial votations Vaud et Neuchâtel

Jusqu'au 29 novembre 2009

- Inciter vos collègues, voisins et parents à voter NON à la prolongation illimitée de Mühleberg (VD) et OUI à la loi sur l'énergie (NE)
 envoyer une lettre de lecteur à votre journal préféré
 participer aux stands
- faire bon usage du bulletin de versement annexé dont le produit servira entièrement à financer ces deux campagnes de votation.

Renseignements: Vaud www.muhleberg-illimite-non.ch
Neuchâtel www.energie-oui.ch

076 517 00 20 032 969 26 46

Premier bilan des campagnes avec celles et ceux qui les ont animées :

Vaud : dimanche 29 novembre 2009 à 12h00 au local des Amis de la Cité, Lausanne Neuchâtel : dimanche 29 novembre 2009, détails sous www.energie-oui.ch

PdR

Impressum

Editeur : Association Sortir du nucléaire Rédacteur en chef : Marc Oran (MO)

Graphiste: José Cardoso (JC)

Dessinateur: Pal Degome (Pal)

Imprimerie: Unipress SA, Chavannes

s/Renens (JC)

Fichier: Thierry Logoz (TL)

Expédition : CROEPI - Marc Saturnin (MS)

Ont collaboré à ce numéro :

Roger Nordmann, conseiller national, invité Philippe de Rougemont (PdR), Christian van Singer (CvS) Isabelle Chevalley (IC) Heinz Gasser (HG)

Tirage: 5'500 ex.

Sortir du nucléaire : CCP 10-191 79-8

www.sortirdunucléaire.ch

CITATION

« Je n'ai pas la même notion de la propreté que ceux qui considèrent que le nucléaire est une énergie propre » Nicolat Hulot

Coupon à découper et renvoyer à :

«Sortir du nucléaire» - C.P. 1378 - 1001 Lausanne

Contactez-moi, je désire:

- Adhérer à «Sortir du nucléaire» (5.- à 500.-/an) et recevoir le journal
- Participer aux activités de «Sortir du nucléaire»
 - Recevoir régulièrement des informations par courrier électronique

J'attends de vos nouvelles.

Adresse :

NP et Localité:

Téléphone : Adresse électronique